

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	7_rue_parent_rosan_75016	Numéro	75116_088_23
Adresse du site	7, rue Parent de Rosan	Hauteur	R+7 (22 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/03/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/01/2021

Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 80°, 210° et 330°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse entre 1 m et 2 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (22 m)
Estimation	2G/3G/4G : 80° < 4V/m ; 210° < 5V/m ; 330° < 4V/m 5G : 80° < 2V/m ; 210° < 3V/m ; 330° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26,30 m		

Incidence visuelle

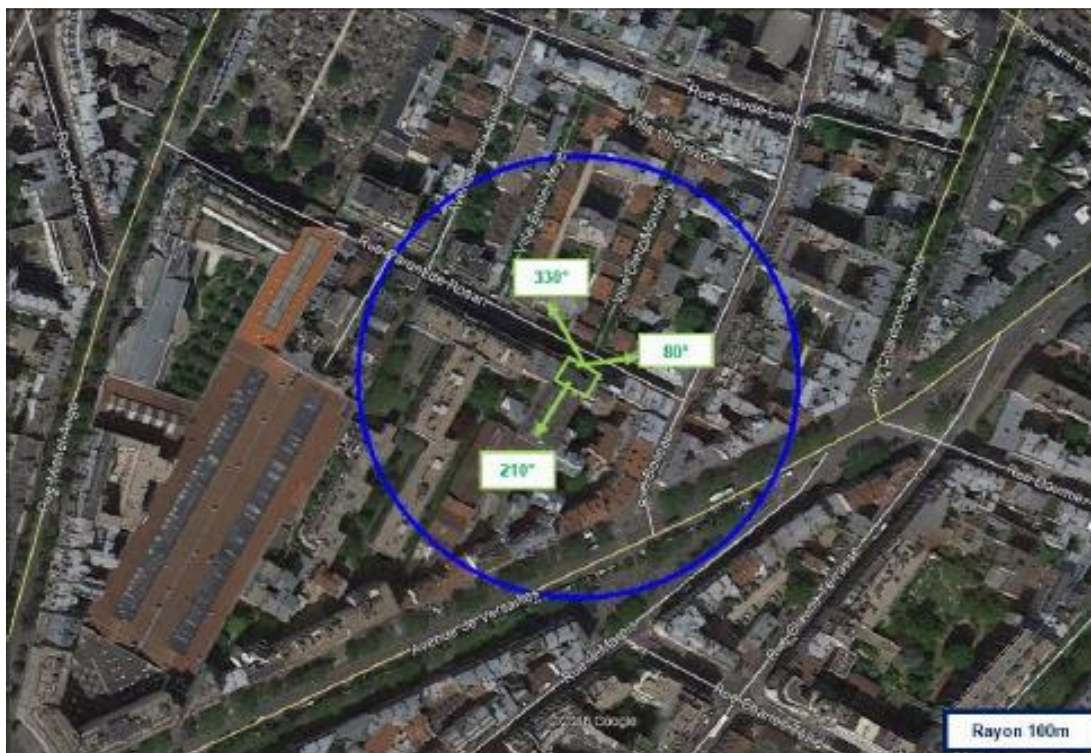
Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antenne panneaux existantes azimut 80°, 210° et 330° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 80°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19 m	19 m	18 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 17 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



Légende



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 20 m.



Légende



	Azimut 80°	Azimut 210°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	17 m	19 m	20 m

Vue des Antennes Avant/Après



L'antenne n'est pas visible depuis ce point de vue

AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 210°



Azimut 330°

